

CM des enfants du mercredi 22 janvier 2020

De 18h30 à 19h30.

Elus enfants : Emma BERNARDEAU, Olivia BORHIERO, Sarah FLAIRE, Marina GAGNEUR, Lise MARCHAND, Mathilde RODY, Chloé VIDAL – Maxence BOZZONETTI, Niels CORDEAU, Nino LACOMBE CHATELIER, Louis MERCIER, Louhan RICHARD, Nathanaël ROLAIS

Suppléants : Léna LAJOIE, Sofia RAYNAUD

Elus adultes – encadrant : Monsieur Jean GORIOUX - Maire, David, Pascale, Gérard, Jean Michel

Adultes : Valérie RENOUF, Ludovic LIORET

Présentation des élus et des parents : Pascale, David, Jean Michel, Gérard – Valérie, Ludovic

Allocution de Jean Gorioux, Maire de Saint Georges du Bois :

- félicitations aux élus
- rappel des engagements

Ordre du Jour :

1. ***Election du Maire et des Adjointes – Trésorier ; principes***

a. ***Sont candidats pour la fonction de Maire:*** Sarah et Olivia

- Les candidats se présentent
- Sarah** est élue Maire du conseil municipal des enfants :
Sarah avec 10 voix
Olivia obtient 3 voix
- Sarah est mise en place au poste de Maire et endosse l'écharpe

b. ***Poste d'adjoints :***

- La parité doit être respectée
- Est élue 1^{er} adjoint : **Emma** avec 10 voix au second tour de scrutin
- Est élu 2^{ème} adjoint : **Nino** avec 8 voix au second tour de scrutin
- Est élue 3^{ème} adjoint : **Olivia** avec 8 voix
- Est élu 4^{ème} adjoint : **Louis** avec 6 voix

c. ***Principes :***

Les adjoints remplacent le Maire si celui-ci est absent ; les adjoints ont délégation du Maire pour se répartir les tâches.

Les élus qui ne sont ni Maire ni Adjointes sont conseillers. Le travail des élus ne s'arrête pas à la problématique des écoles. Les élus veillent à la communication auprès des enfants.

Le conseil municipal adulte alloue la somme de 1000€ au conseil municipal des enfants.

d. Trésorier :

i. Niels est élu trésorier ; **Marina** est suppléante

2. Réflexion sur les activités 2020

a. Tour de table pour les projets

- i. Visiter la caserne des pompiers (ce choix est préféré – vote à main levé)
- ii. Visiter la gendarmerie (ce choix n'est pas retenu cette année)
- iii. Circulation routière : réfléchir pour la circulation des vélos
- iv. Arrêts bus (ceux qui ne sont pas utilisés – pourquoi, que faire ?)
- v. Chasse au trésor
- vi. Fêter le 14 juillet (les jeux inter-villages sont déjà organisés – un moment convivial pourrait être organisé)
- vii. La journée avec les autres conseillers des conseils municipaux voisins
- viii. Le mobilier de la cantine – les cheveux s'accrochent souvent aux chaises !
- ix. Téléthon – à revoir au prochain conseil

b. Convocations envoyées aux anciens du conseil pour qu'ils assistent au conseil municipal des enfants

c. Participation aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre

d. Les pommes du vendredi : cela engage en responsabilité, en coût ; Calie, ancien Maire, explique le principe de distribution (~10€ / vendredi – 3 enfants / vendredi soit une fois par mois) ; la décision sera prise au prochain conseil

3. Questions diverses

a. néant

En cas d'indisponibilité, essayer de prévenir au moins un des membres élus.

Téléphone : Pascale : 06 34 20 29 50 ; David 06 64 75 99 10 ; Gérard : 06 98 10 65 69 - MERCI

Prochaine réunion : 12 février 2020 – 18.20 / 19.30 ; Un agenda et les personnes à contacter sont distribués.